

Omps, le 26 fév. 1918. 18



Monsieur le Préfet



Le nommé Condere Blaise
propriétaire demeurant à Merle C^{me}
d'Omps, a l'honneur de prier
Monsieur le Préfet de vouloir bien
lui délivrer deux passeports pour lui
et son épouse, pour Madrid.
Dans cette attente, il ares se
Dire, votre très humble serviteur

Condere

Vu à la D. D. — Bas d'observations.
Décision de M. le Secrétaire gén.

Delégué

DÉPARTEMENT DU CANTAL

ARRONDISSEMENT D'AURILLAC

CANTON
DE SAINT-MAMET-LA-SALVETAT

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ-ÉGALITÉ-FRATERNITÉ

COMMUNE D'OMPS

Omps, le 26/2-18

Le Maire de la commune
d' Omps prie M^r le Préfet
de vouloir bien délivrer à M^r et
M^{me} Couderc un passeport
pour se rendre à Madrid où
ils exercent un commerce de buvan-
geries, afin qu'ils puissent survi-
ller leurs affaires.

LE MAIRE empêché
Le Conseiller M^{al} délégué
Béroussac

